

2009/1362 - AFFECTATION DU RESULTAT 2008 (DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 avril 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Il convient, en application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 du 27 décembre 2005 modifiée, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2008, issus du compte administratif pour le budget principal et chaque budget annexe.

RAPPEL DES PRINCIPES D'AFFECTATION

1 - L'arrêté des comptes 2008 permet de déterminer :

a) Le résultat 2008 de la section de fonctionnement.

Ce résultat est constitué par le résultat comptable constaté à la clôture de l'exercice (recettes réelles et d'ordre - dépenses réelles et d'ordre), augmenté du résultat 2007 reporté de la section de fonctionnement (compte 002).

b) Le solde d'exécution 2008 de la section d'investissement.

c) Les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement qui seront reportés au budget de l'exercice 2009.

2 - Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2008 doit **en priorité** couvrir le besoin en financement 2008 de la section d'investissement.

Le besoin en financement de la section d'investissement est obtenu par la différence entre les dépenses d'investissement de l'exercice 2008, majorées du déficit d'investissement 2007 reporté et les recettes propres à l'exercice 2008 majorées de la quote-part de l'excédent 2007 de fonctionnement affecté en investissement en 2008.

La nomenclature M14 précise que le besoin en financement de la section d'investissement doit être corrigé des restes à réaliser de cette section en dépenses et en recettes.

3 - Le solde du résultat de la section de fonctionnement, s'il est positif, peut, selon la décision de notre assemblée, être affecté à la section d'investissement et/ou à la section de fonctionnement pour permettre :

a) de financer les restes à réaliser 2008 en fonctionnement, s'il en existe.

b) de re-allouer des crédits annulés en 2008.

c) d'inscrire une réserve en fonctionnement et/ou en investissement pour dépenses imprévues.

Les tableaux d'affectation des résultats ci-après détaillent ces opérations, après ajustement avec le compte de gestion.

I - BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2008 - MODALITES DE CALCUL

A la clôture de l'exercice 2008 :

1) En section de fonctionnement :

- le total des recettes de l'année s'élève à : 580 663 386,67 € ;
- le total des dépenses de l'année s'élève à : 553 217 181,09 € ;
- Le résultat de fonctionnement s'établit donc par différence à : 27 446 205,58 €.

Auquel il convient d'ajouter la quote-part du résultat de fonctionnement 2007 reporté : 5 851 788,68 €.

Le résultat de clôture, en fonctionnement, atteint donc : 33 297 994,26 €.

2) En section d'investissement :

- le total des recettes de l'exercice atteint : 247 087 796,43 € ;
- auquel s'ajoute la part de l'excédent 2007 de fonctionnement affecté : 41 735 106,73 € ;
- portant le total des recettes d'investissement (A) à : 288 822 903,16 € ;
- le total des dépenses de l'exercice atteint : 278 004 498,26 € ;

auquel s'ajoute le déficit d'investissement 2007 reporté, soit : 43 375 218,81 € ;

portant le total des dépenses d'investissement (B) à : 321 379 717,07 € ;
291 102 945,86 €.

soit un solde négatif d'exécution de la section d'investissement de (A-B) : -32 556 813,91 €.

• duquel il convient de déduire le solde des restes à réaliser 2008 (C) : 28 551,90 € ;

constitué par la différence des :

- reste à réaliser en dépenses d'investissement : 19 701 889,03 € ;
- reste à réaliser en recettes d'investissement : 19 730 440,93 €.

Le besoin total de financement de l'investissement 2008 ressort donc à (A - B + C) : -32 528 262,01 €.

3) En rapprochant les deux sections à la clôture de l'exercice 2008, on constate :

- un excédent de clôture en fonctionnement pour : 33 297 994,26 € ;
- un besoin de financement de l'investissement pour : -32 528 262,01 €.

Dont la différence dégage un solde positif de : **769 732,25 €.**

Considérant le besoin de financement d'investissement, je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de 33 297 994,26 € conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

- affectation au compte 1068 : 32 528 262,01 € ;
- dotation complémentaire au compte 1068 : 303 000,00 € ;
- report à nouveau de fonctionnement compte 002/excédent : 466 732,25 €.

RECAPITULATION GENERALE - COMPTE ADMINISTRATIF 2008 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat d'investissement 2008 <ul style="list-style-type: none"> • Solde d'exécution d'investissement 2008 sur compte 001 • Solde des restes à réaliser investissement 2008 Besoin de financement de l'investissement 2008	-32 556 813,91 € 28 551,90 € -32 528 262,01 €
Résultat de fonctionnement 2008 <ul style="list-style-type: none"> • Résultat de l'exercice • Résultat antérieur reporté Résultat à affecter	27 446 205,58 € 5 851 788,68 € 33 297 994,26 €
AFFECTATION <ul style="list-style-type: none"> • En réserve sur compte 1068 • Report en fonctionnement sur compte 002 	32 831 262,01 € 466 732,25 €

La décision modificative soumise à cette même séance à votre approbation reprend ces affectations :

1/ En recettes :

- en réserve sur le compte 1068 ;
- en report à nouveau de fonctionnement sur le compte 002.

2/ En dépenses :

- en report du solde d'exécution de la section d'investissement sur le compte 001.

Le report à nouveau en fonctionnement est destiné à assurer le financement de crédits 2008 annulés et réalloués en 2009 (466 732,25 €).

II - BUDGET ANNEXE DES CELESTINS

Le résultat de clôture au 31 décembre 2008 s'établit en fonctionnement à : 210 680,32 €.

Le résultat de clôture au 31 décembre 2008 s'établit en investissement à : 43 236,37 €.

Le tableau d'affectation des résultats ci-après détaille les opérations :

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 BUDGET ANNEXE DES CELESTINS	
Résultat d'investissement 2008 <ul style="list-style-type: none"> • Solde d'exécution d'investissement 2008 sur compte 001 • Solde des restes à réaliser investissement 2008 Capacité de financement de l'investissement 2008	43 236,37 € -28 622,86 € 14 613,51 €
Résultat de fonctionnement 2008 <ul style="list-style-type: none"> • Résultat de l'exercice • Résultat antérieur reporté Résultat à affecter	210 680,32 € 0.00 € 210 680,32 €
AFFECTATION <ul style="list-style-type: none"> • En réserve sur compte 1068 • Report en fonctionnement sur compte 002 	50 000,00 € 160 680,32 €

La décision modificative soumise à cette même séance à votre approbation reprend ces affectations en recettes :

- en réserve sur le compte 1068 ;
- en report à nouveau de fonctionnement sur le compte 002 ;
- en report du solde d'exécution de la section d'investissement sur le compte 001.

III - ETATS SPECIAUX D'ARRONDISSEMENTS

Ils ont fait l'objet de délibérations d'affectation des Conseils d'arrondissement dégageant, pour chacun d'entre eux, un excédent affecté au compte 002.

Vous en trouverez ci-dessous la liste :

Arrdts	Résultat de l'exercice 2008	Résultat 2007 reporté	Résultat à affecter	Report en fonctionnement sur le compte 002
1 ^{er}	63 905,57 €	40 455,04 €	104 360,61 €	104 360,61 €
2 ^e	-10 511,20 €	62 876,72 €	52 365,52 €	52 365,52 €
3 ^e	-35 348,65 €	105 459,59 €	70 110,94 €	70 110,94 €
4 ^e	49 527,22 €	50 237,69 €	99 764,91 €	99 764,91 €
5 ^e	25 447,40 €	13 332,70 €	38 780,10 €	38 780,10 €
6 ^e	10 383,62 €	144 839,51 €	155 223,13 €	155 223,13 €
7 ^e	-6 126,52 €	89 833,20 €	83 706,68 €	83 706,68 €
8 ^e	-5 877,35 €	48 745,89 €	42 868,54 €	42 868,54 €
9 ^e	-51 253,72 €	136 802,57 €	85 548,85 €	85 548,85 €

Les affectations feront l'objet d'une inscription au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté », pour leurs montants en euros, à chaque état spécial d'arrondissement ».

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 du 27 décembre 2005 modifiée ;

Vu le Compte administratif 2008 ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédure des Marchés Publics ;

DELIBERE

Les propositions d'affectation des résultats sus indiqués du Budget Principal, du Théâtre des Célestins et des Mairies d'arrondissements, sont approuvées.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM